



Toulouse le 13 décembre 2022

Objet : déclaration liminaire au 1^{er} conseil de promotion de l'ENFIP de TOULOUSE

Les élus de l'alliance CFDT-CFTC ne peuvent commencer ce conseil de promotion sans avoir une pensée pour notre collègue contrôleur stagiaire décédé. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Merci à l'administration d'accueillir les Organisations Syndicales dans des locaux si luxueux et de nous donner enfin la parole.

Nous sommes conscients de la problématique posée à Toulouse par le nombre de stagiaires des 4 promotions actuelles qui arrivent à l'ENFIP à 2 dates différentes ; cependant, il nous apparaît que les élections des représentants des élèves et le premier conseil de promotions arrivent trop tard. Nous aurons peut-être l'occasion de l'évoquer davantage lors de l'instance...

Les représentants CFDT-CFTC des coopérants, des techniciens géomètres, des contrôleurs programmeurs, des inspecteurs informaticiens et fonciers, sommes à l'ENFIP, pour certains, depuis le 1er septembre. Nous ne sommes stagiaires en ces lieux que moins d'un an. Notre présence aujourd'hui s'inscrit dans une vraie démarche comme l'alliance CFDT-CFTC les apprécie, c'est-à-dire au nom du collectif et pour l'avenir, et pour le présent autant que faire se peut. Avant de rentrer dans les détails, ce qui nous apparaît primordial, fondamental, essentiel et qui sera toujours au centre de nos revendications sont les deux mots clés suivants : l'harmonisation de certaines pratiques au sein des établissements, au moins pendant la formation socle (des inspecteurs), et mettre la pédagogie au coeur des formations délivrées (bases écoles, supports envoyés avant les cours et conférences concernés, pas après, notations dièse au fil de l'eau, ...). Nous savons que l'on peut toujours faire pire mais nous pensons que dans ces deux domaines la DGFIP et l'ENFIP de Toulouse peuvent faire MIEUX, surtout si elles veulent se rendre plus attractives. Nous souhaiterions également que le bon sens prime sur le budgétaire.

Nous vous remercions également pour la communication du relevé de décisions de l'année dernière même si c'est celui du mois de juin, donc le dernier qui s'est tenu et non le premier... Notre alliance reviendra sur les réponses apportées par l'ENFIP lors de ce conseil de promotions. Notamment pour ce qui concerne l'absence d'un chargé relations avec les stagiaires à Toulouse : l'annexe 1 de la note, référencée ENFIP-PF-61-2022 du 31/08/2022, relative aux modalités de gestion administrative durant la formation des inspecteurs généralistes, fait état (en p. 8) que « les gestionnaires RH et le chargé des relations avec les stagiaires (RLS) présents dans notre établissement apporteront aux inspecteurs du soutien dans leurs démarches administratives et dans le déroulement de leur formation »... Nous exigeons donc des éclaircissements : pourquoi l'ENFIP de Toulouse n'a pas de relation stagiaires contrairement aux autres ENFIP ? Comment justifiez-

vous cette différence de traitement ? Les stagiaires de Toulouse ne sont pas différents des stagiaires des autres ENFIP et non pas moins de problèmes.

La CFDT maintient notamment ses positions générales sur la nouvelle formation initiale des inspecteurs depuis 2018 - et celle des techniciens géomètres depuis cette année :

1) Nous dénonçons toujours la réduction de la durée de la formation initiale pour autant de connaissances fondamentales à acquérir (exemple pour les ISF = pas de temps de révision ni de repos, cours trop condensés, peu d'exercices ou trop longs en classe, l'UC FIP est devenue une « valise » qui regroupe la Gestion Publique et la Fiscalité, d'habitude distinctes ; la TVA est couplée avec les Finances Publiques et non la comptabilité)

2) Nous dénonçons toujours les UC validées au prix d'une ultime harmonisation des notes MAIS qui n'est pas annoncée le même jour et dans les mêmes conditions selon les écoles : accès aux évaluations pendant la correction et transmission des résultats dans la foulée à Clermont-Ferrand et Noisiel, ce qui est bien plus logique et pédagogique, mais pas à Toulouse...

Ces différences avec les autres établissements sont autant d'inégalités de traitement avec les autres élèves = dans cet exemple, cela fait un week-end de révisions en moins pour ceux qui iront aux épreuves de rattrapage

Les inspecteurs stagiaires des 3 écoles semblent plus se consulter que les directeurs entre eux !

Il y a une grosse pression sur les élèves alors que, finalement, il s'agit plus de savoir retrouver la bonne réponse via CTRL+F que d'acquérir les bases du socle...

3) Nous dénonçons toujours la pression permanente mise sur les stagiaires pendant la scolarité, voire avant lorsqu'il s'agit de se loger sur place. N'oublions pas que la formation initiale est une formation professionnelle pour des adultes qui doivent être considérés comme tels avec leurs contraintes personnelles et familiales. Cette formation initiale ne doit pas se transformer en bachotage.

L'alliance CFDT-CFTC réaffirme la profession de foi pour laquelle elle a obtenu ce siège :

FORMATION

Une harmonisation des pratiques dans les 3 écoles d'inspecteurs est souhaitée : Même date d'envoi des plannings (exemple = les plannings des mois de septembre et octobre ont été transmis fin juillet aux stagiaires de Clermont-Ferrand) et visibilité sur une période de 2 mois, non 2 semaines comme à Toulouse

→ Formation théorique

- des contenus et des exercices pédagogiques adaptés à la filière cadastre/foncier et aux futurs métiers de manager mais exclusivement à la DGFIP
- des bases école mises à jour et adaptées aux apprentissages (CHORUS, SAGE, ...)
- les cours de soutien en dehors de la plage sacralisée du vendredi après-midi
- une durée du bloc fonctionnel adaptée au volume des connaissances à acquérir et attendues dans les services
- une salle de travail équipée en wi-fi
- des temps hebdomadaires banalisés pour travailler les cours

→ Formation pratique

- la possibilité d'effectuer un stage de découverte des services
- le choix du lieu du stage pratique probatoire pour clairement dissocier l'apprentissage de la prise de poste

AFFECTATIONS

- pour les contrôleurs programmeurs
 - o une campagne de 1ères affectations en début de scolarité pour être mieux accompagné
 - o la possibilité de candidater sur des postes au choix en Centrale
- pour les inspecteurs stagiaires
 - o une information préalable sur le nombre de postes disponibles par Direction
 - o une campagne de 1ères affectations moins proche de la rentrée pour ne pas mettre une pression dès les premiers jours pour fournir les PJ et transmettre ses vœux (pas de maintenance de l'application de demande de vœux le week-end)

VIE QUOTIDIENNE

- pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée :
- une plus grande visibilité des plannings : cela coûte bien moins cher et permet de s'organiser
- la libération du lundi matin et la pérennisation du vendredi après-midi libéré
- l'octroi de 3 jours flottants pendant le stage pratique
- pour plus de pouvoir d'achat et parce qu'une formation ne doit pas coûter à un agent :
- un reclassement dès la paie d'octobre au plus tard pour tous les fonctionnaires dès lors où ils sont présents le jour de la rentrée
- l'augmentation de l'indemnité de stage qui n'a pas été réévaluée depuis 2006
- une offre de logement équivalente pour tous les stagiaires à prix raisonnable : les agents s'appauvrissent dans les résidences de Toulouse quand le loyer hors charges plafonne l'indemnité en mode linéaire
- plus de transparence et d'harmonisation dans l'attribution des logements : prise en compte des handicaps et du voyage des coopérants, propreté des lieux, arrivée dès le 31 août pour tous, prestation de laverie et lit 2 places pour tous

Je terminerai sur des revendications nationales :

- la revalorisation de l'indemnité de stage. Son montant actuel s'apparente à une aumône, surtout pour les stagiaires de Toulouse, et est loin de couvrir les frais engagés par les stagiaires
- le reclassement de tous les stagiaires auparavant fonctionnaires dès la paie du mois d'octobre au plus tard
- une indemnité énergie / EDF pour tous ceux qui n'ont pas cette charge incluse dans leur loyer (dans le cadre de la double voire triple résidence durant la scolarité alors que tous les montants des loyers sont TTC à Clermont-Ferrand)
- la banalisation actée (et non pas tolérée) du vendredi après-midi (et du lundi matin!) autant pour réviser et se reposer que pour rentrer chez soi dans de bonnes conditions (surtout pour ceux qui sont loin)

Nous vous remercions pour votre écoute et pour les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter.